

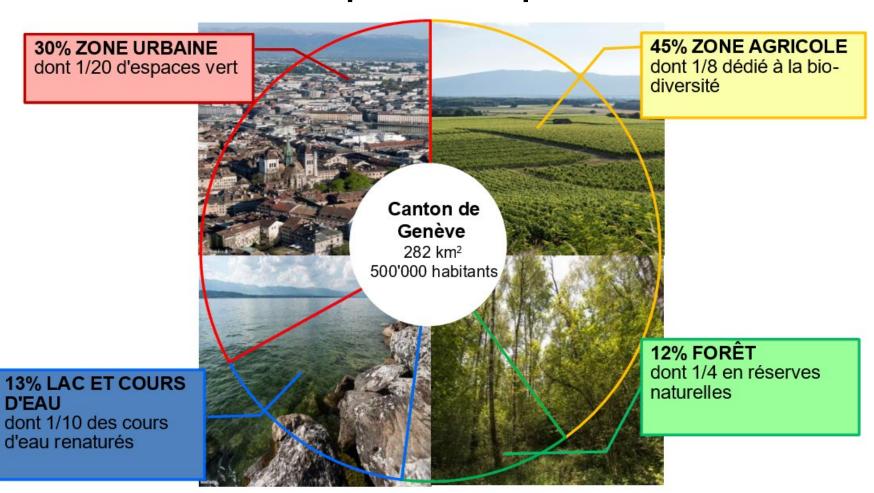
PROJET DE LOI D'INVESTISSEMENT POUR L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE ET PLAN D'ACTIONS BIODIVERSITÉ





Le territoire

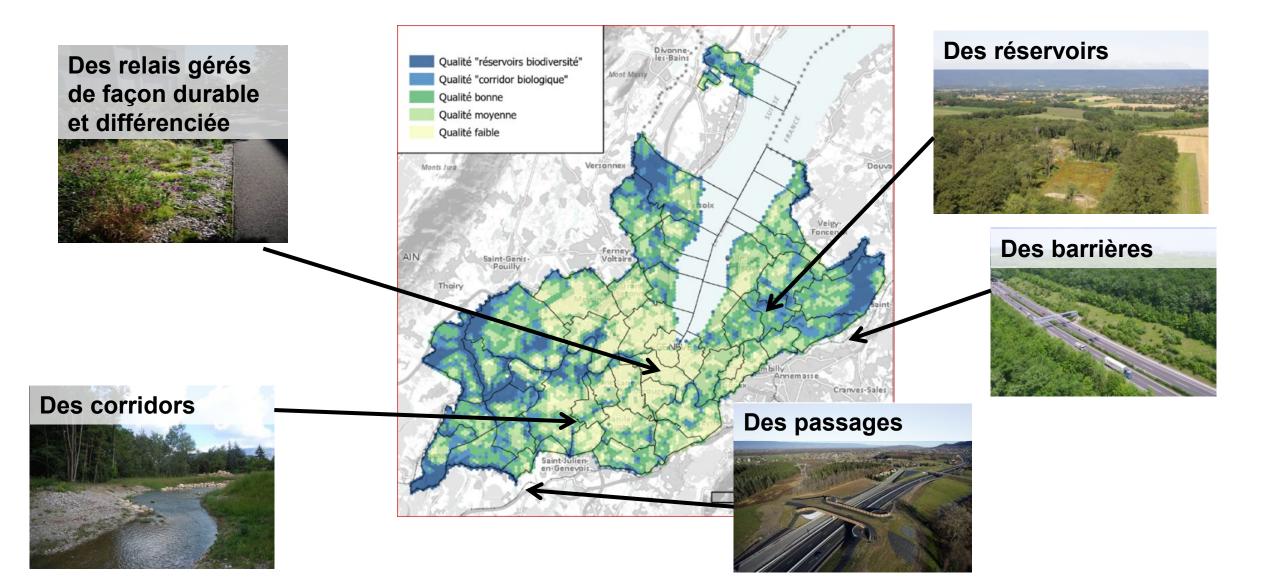
Chaque m2 compte



Constats

- ✓ La qualité des milieux naturels doit encore être améliorée
- ✓ La fragmentation du territoire fragilise la biodiversité
- ✓ La population est souvent déconnectée de la nature et de sa fragilité
- ✓ Même si les mentalités évoluent, la prise de conscience des enjeux et bienfaits de la biodiversité n'est pas encore suffisante

L'infrastructure écologique : sites prioritaires



50 millions pour l'infrastructure écologique

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de CHF 15'000'000 et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de CHF 35'000'000

Objectif: développer l'infrastructure écologique cantonale et assurer des mesures de compensation écologique

- ✓ Maintenir et améliorer les trames de la nature
- ✓ Restaurer les réservoirs et corridors naturels de l'infrastructure écologique.
- ✓ Lutter contre la pollution lumineuse en optimisant les éclairages existants
- ✓ Créer des passages pour la nature pour lever les obstacles et pièges à faune

Exemples de projets

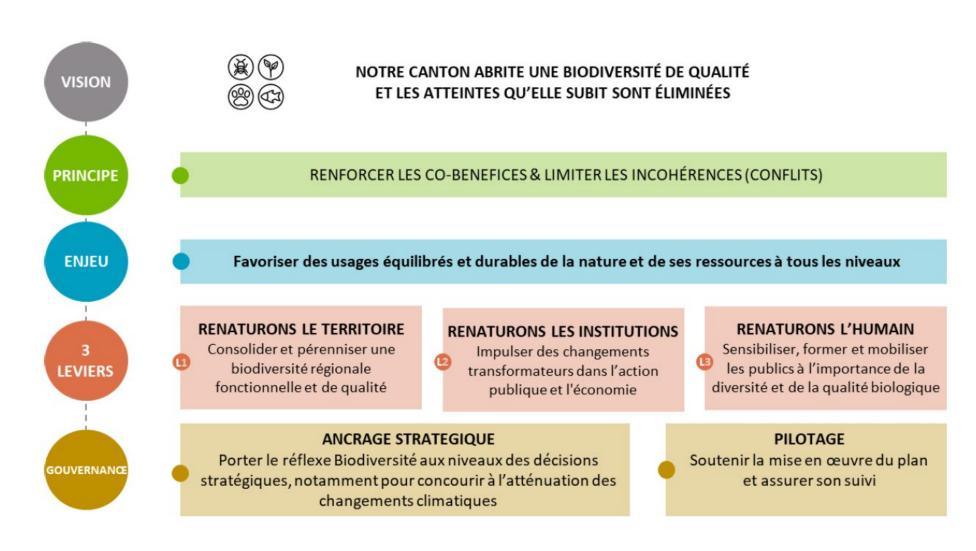
- ✓ Arrachage des haies de laurelles (exotique envahissante) et plantation de haies naturelles
- ✓ Végétalisation de toitures
- ✓ Restauration d'étang
- ✓ Passage sous les routes pour la petite faune
- ✓ Modification des bouches d'évacuation des eaux (pièges mortels pour les animaux)
- ✓ Suppression ou modification des éclairages afin de restaurer la trame noir (favorable pour les animaux et les plantes, mais aussi la qualité du sommeil des humains)





Plan biodiversité 2025-2030

Un cadre pour fixer les engagements prioritaires dans ce domaine



Plan biodiversité 2025-2030 + Projet de loi infrastructure écologique

Des synergies pour concrètement :

- ✓ Intensifier à toutes les échelles (canton, communes, privés) les actions de terrain pour améliorer l'infrastructure écologique cantonale Le PL IE donne les moyens nécessaire aux ambitions
- ✓ Une approche transversale Les enjeux de la biodiversité seront intégrés en amont (p.ex. PDCn) Les entreprises seront accompagnées
 - La résilience du territoire est renforcée

PLACE AUX QUESTIONS



